

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 15/03/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**15 mars 2024**

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents :**

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Mandat de procuration :** Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Pierre-Jean COURBEY à Gérard RITZ, Rose-Marie FALQUE à Jocelyne CAREL, Maurice HERIAT à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER à Linda KWIECIEN, Bruno MINUTIELLO à Murielle GRIFFOUL, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jacques LAMBLIN

**Absents :** Dominique GEORGE, Christian GEX, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard RITZ

Membres présents.....18  
Absents ayant donné mandat de procuration.....8  
Absents.....4  
Votants.....26

#### **Délibération 2024 027**

##### **FINANCE**

**budget primitif de la régie dotée de la seule autonomie financière maison  
du tourisme 2024**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec	Pour	Contre	Abstention	Non participant
-------------------------	-------------------------------	------	--------	------------	--------------------

	<i>pouvoir</i>				
18	8	26	0	0	0

**Finances : BUDGET PRIMITIF DE LA REGIE DOTEE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2024**

Le budget primitif du Budget de la régie dotée de la seule autonomie financière maison du tourisme 2024 est joint au projet de délibération.

Sur proposition du Président, vu son rapport,  
Après avis favorable du bureau de pôle, le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière maison du tourisme 2024 comme suit :

<i>En section de fonctionnement</i>	<i>En section d'investissement</i>
<i>Dépenses : 203 807,25 € Recettes : 203 807,25 €</i>	<i>Dépenses : 21 187,42 € Recettes : 57 191,63 €</i>

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 22 mars 2024  
Philippe DANIEL,  
Président.

